

Michel LENOBLE

CERAMIQUE SIGILLEE PROVENANT D'UN ENTREPOT rue Saint-Dominique à CHALONS-SUR-MARNE

Le site

Le quartier Saint-Dominique à Châlons-sur-Marne est un secteur en cours de rénovation. Il est situé au centre de la ville actuelle et correspond à près de la moitié de la surface de la ville antique du Bas-Empire. Ce quartier est délimité au nord par la rue Saint-Dominique, qui se situe vraisemblablement sur le tracé du rempart du III^e siècle, à l'est par la rivière le Nau, affluent de la Marne, au sud par la rue de Marne, ancienne voie romaine Langres-Reims, decumanus de la cité, et à l'ouest par la rivière la Marne.

Au cours des fouilles de sauvetages programmées qui se sont déroulées de 1980 à 1984, de nombreuses découvertes archéologiques ont été effectuées qui s'échelonnent chronologiquement de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à l'époque moderne (Lenoble, 1985, p.117-120).

Les découvertes qui font l'objet du présent article ont été faites en janvier 1981 dans un secteur d'habitat gallo-romain.

Le mobilier qui nous préoccupe reposait sur le sol en terre battue de l'une de ces pièces en partie recoupée par des niveaux postérieurs : fosse médiévale et puisard moderne.

La construction présentait des murs construits en pierre meulière avec des fondations en craie pilée, la partie haute du mur devait être en carreaux de terre, comme l'indique l'épaisse couche qui venait recouvrir l'ensemble. La couche supérieure du mobilier était recouverte d'un niveau d'incendie.

Le mobilier

Le mobilier découvert était constitué de :

- coupes de type Chenet 302 et 303 (pl.I, fig.6);
- terrines à collerette de préhension de type Chenet 326 (pl.I, fig.8);
- terrines à déversoir ornés de mufles de lions et intérieur revêtu de quartz de type Dragendorf 45 (pl.I, fig.1,2,3);
- bols de type Dragendorf 37 à décor moulé (pl.I, fig.4 et 5);
- un fragment de terrine à bandeau vertical décoré à la barbotine blanche de type Chenet 325 (pl.I, fig.7);
- plusieurs monnaies de Postume.

Les pourcentages de répartition des différents types de céramiques obtenus par comptage des tessons ou des vases complets se répartissent ainsi :

- forme Drag.45 : 959 tessons, soit 60% de l'ensemble;
- forme Chenet 302 et 303 : 337 tessons, soit 20% de l'ensemble;
- forme Drag.37 : 264 tessons, soit 15% de l'ensemble;
- forme Chenet 326 : 136 tessons, soit 8% de l'ensemble;
- forme Chenet 325 : 1 tesson, soit 0,5% de l'ensemble.

Toutes ces céramiques présentent, mis à part une exception (pl.I, fig.1), une même unité de fabrication : même pâte dure et sonore homogène, au dégraissant peu apparent et de couleur rouge brique, même aspect de décor et de cuisson rouge-orangé.

Chaque type peut être étudié en détail sous forme de graphiques.

Forme Chenet 302 et 303

L'étude des formes Chenet 302 et 303 peut être confondue, en raison de leurs types très proches et de la difficulté qui en découle pour déterminer l'appartenance d'un tesson à l'un ou l'autre type.

On constate sur le diagramme une absence de diamètres externes compris entre 150 et 160 mm, ainsi qu'entre 200 et 220 mm.

Les diamètres les plus représentés vont de 170 à 185 mm, 250 à 270 mm qui correspondent aux formes Chenet 303, et 80 à 110 mm qui correspondent aux formes Chenet 302.

Les fonds se groupent en deux ensembles : 45 à 55 mm, et 75 à 100 mm avec une prédominance pour 78 mm (pl.II, fig.2).

Forme Chenet 326

Les diamètres externes sont compris entre 210 et 260 mm avec une majorité comprise entre 220 et 240 mm (pl.II, fig.3).

Les fonds ont 100 mm de diamètre.

Les dimensions extérieures des collerettes de préhension sont comprises entre 240 et 300 mm (pl.II, fig.4); la majorité se situe entre 260 et 280 mm.

Forme Drag.37

Les diamètres externes sont compris entre 150 et 230 mm avec une prédominance entre 160 et 200 mm (pl.II, fig.5).

Les fonds, qui sont toujours constitués par des anneaux de section rectangulaire collés sous le vase, ont des diamètres variant de 80 à 85 mm (pl.II, fig.6).

Les décors sont en général de mauvaise facture et présentent le plus souvent des traits indistincts dus à des surmoulages et à l'usure des moules.

Les motifs de ces décors se rencontrent fréquemment dans les productions de l'atelier de Lavoye, Argonne (Meuse). (Chenet, Gaudron, 1955).

Les scènes les plus courantes sont des scènes de chasse, des oiseaux, mais on rencontre aussi des motifs végétaux ou géométriques (pl.I, fig.4 et 5).

Forme Drag.45

Les diamètres externes sont compris entre 190 et 280 mm, avec une majorité comprise entre 230 et 250 mm (pl.II, fig.7).

Les fonds ont entre 90 et 110 mm (pl.II, fig.9).

La hauteur des bandeaux est comprise entre 40 et 60 mm avec une plus grande proportion à 52 mm, mais pour un même diamètre externe de vase, on ne retrouve pas forcément la même hauteur de bandeau (pl.II, fig.8).

Trois types de mufles de lions ornent ces bandeaux qui se répartissent dans les proportions suivantes, sur un total de 48 exemplaires :

- . type I : 35 (pl.I, fig.3)
- . type II : 2 (pl.I, fig.2)
- . type III : 1 (pl.I, fig.1)
- . type non déterminé entre I et II : 10

Les mufles de type I sont issus du même moule et présentent tous les mêmes défauts. Le musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye possède un exemplaire identique provenant de la collection Chenet et portant le numéro d'inventaire 2545, sa seule mention d'origine est : Argonne. M. P.H. Mitard nous a indiqué qu'il en connaissait des exemplaires légèrement différents, mais probablement issus du

même moule, découverts à : Rouen, Senon (Meuse), Elewijt (Belgique) et au camp de Monchamp (Aisne). Il semble que ces mufles soient originaires de l'atelier de Lavoye en Argonne.

Aucune comparaison n'a été trouvée pour le type n°II, qui orne un mortier à couverte métallescente, provient de Jaulges-Villiers-Vineux dans l'Yonne (Jacob Leredde, 1975).

Conclusion

L'intérêt de cette découverte réside surtout dans la quantité exceptionnelle et l'homogénéité de cet ensemble de céramique sigillée.

Bien que les niveaux dans lesquels ces objets ont été découverts aient été recoupés par des structures postérieures qui nous privent de l'ensemble du dépôt et d'une quantité d'observations concernant le local dans lequel il était stocké, il est fort probable que nous nous trouvions en présence d'un entrepôt ou d'une boutique de marchand de céramique. Cette idée est confirmée par l'absence, sur le site, de ratés de cuisson ou de débris de four qui auraient pu nous faire penser à un lieu de production.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'origine de ces céramiques est surtout argonnaise et semble-t-il de l'atelier de Lavoye.

La datation de ce dépôt semble remonter à la fin du III^e siècle après J.-C., ce qui est confirmé par la présence de plusieurs monnaies de Postume (260-269).

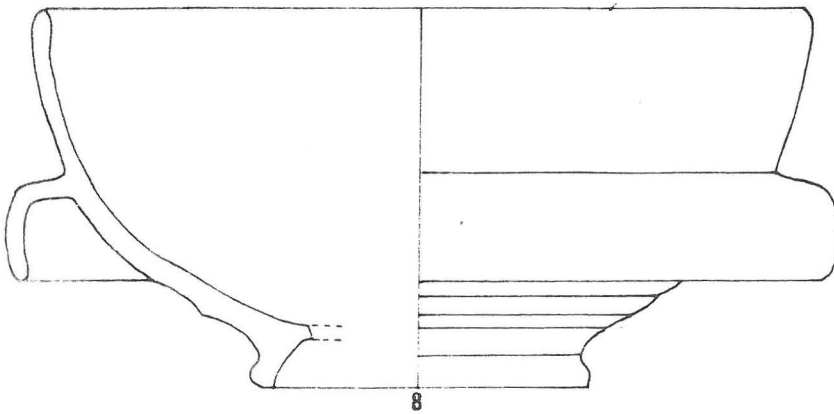
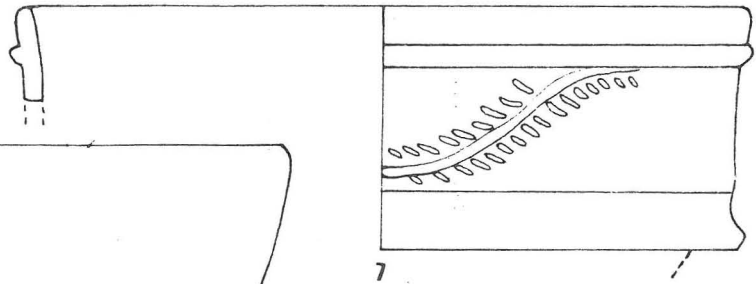
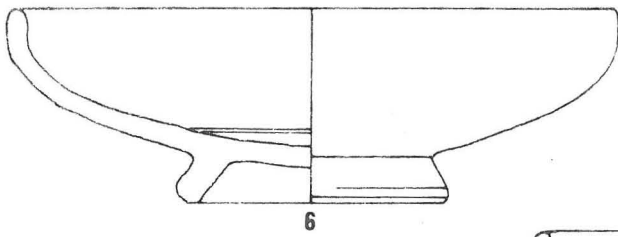
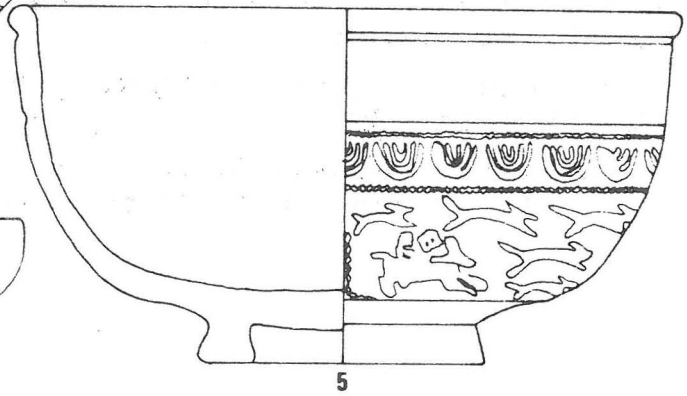
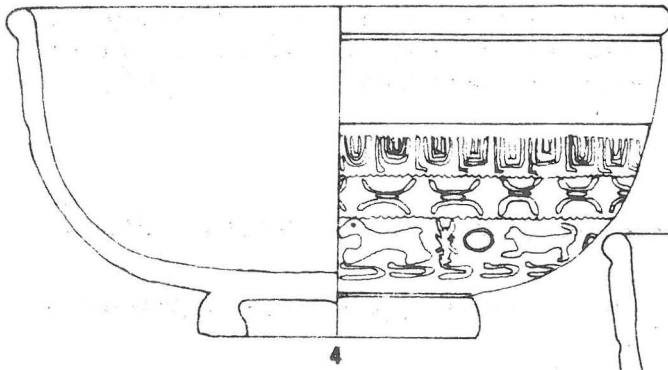
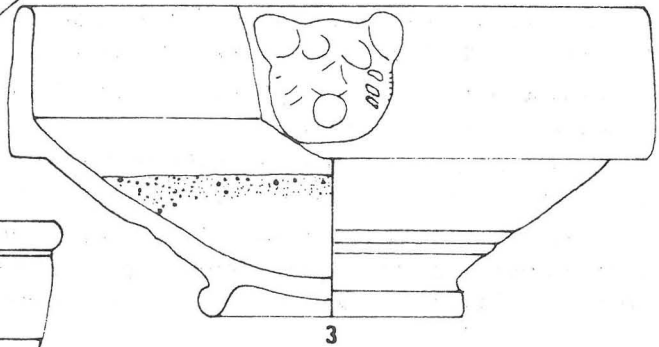
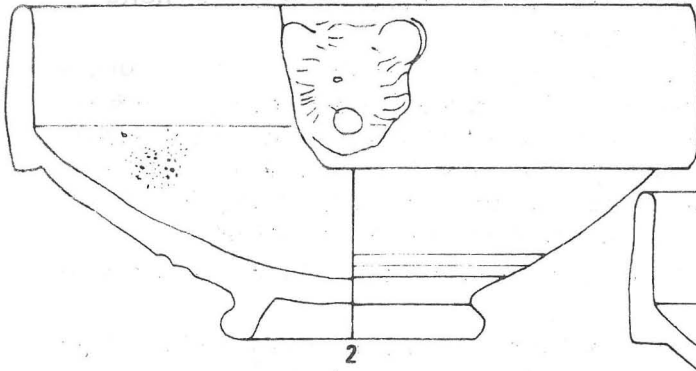
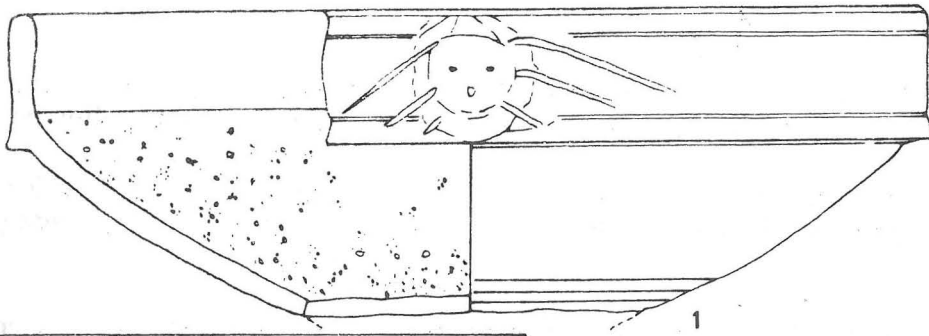
Le site de Châlons constituait un emplacement privilégié pour le commerce grâce à la présence d'une voie romaine importante sur la Marne et qui permettait l'embarquement des productions régionales vers d'autres lieux de négoce.

Bibliographie

G. CHENET et G. GAUDRON : "La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles". Supplément à *Gallia* n°VI, C.N.R.S., 1955.

J.-P. JACOB et H. LERREDE : "Jaulges-Villiers-Vineux". *Les dossiers de l'archéologie*, 1975, n°9, p.71-78.

M. LENOBLE : "Châlons-sur-Marne", in *l'Archéologie dans la ville, Actes du Colloque d'archéologie urbaine et d'urbanisme*, Reims, 1985, p.117-120.



0 10 cm

